

DE PARTENARIAT

PRÉAMBULE

Par ses statuts, une des principales missions de l'Office de Tourisme Ardèche Grand Air est la promotion de l'offre touristique d'Annonay Rhône Agglo, du Val d'Ay et de ses acteurs.

Dans son projet de développement touristique de la destination « Ardèche Grand Air », l'Office de Tourisme vous propose de **devenir Partenaire en 2025**.

Dans le cadre de ses missions de développement et d'accompagnement des projets touristiques, l'EPIC a pour vocation d'animer un réseau de professionnels et propose aux acteurs touristiques du territoire une Convention de Partenariat pour l'année aux conditions suivantes :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet d'établir les conditions de partenariat entre les deux signataires pour favoriser l'harmonisation de leurs stratégies touristiques, la mutualisation de moyens et la mise en œuvre d'actions communes et ciblées. Ils engagent ainsi une démarche active, commune et complémentaire à leurs activités propres dans un but de promotion et de développement touristique du territoire.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DE L'OFFICE DE TOURISME ARDÈCHE GRAND AIR

- Recenser l'offre touristique du partenaire et garantir la mise à jour des informations communiquées sur ses supports
- Améliorer les conditions d'accueil des visiteurs et de la qualité de l'information touristique en valorisant les établissements partenaires
- Valoriser la notion de partenariat dans ses supports de promotion et de communication et la commercialisation de packages touristiques auprès des clientèles groupes et individuels.
- Approvisionner le partenaire de documentation touristique
- Accompagner vos projets à vocation touristique sur le territoire
- Privilégier la participation des partenaires dans le cadre d'éductours, opérations de presse, et de relations publiques
- Informer régulièrement les partenaires de l'actualité touristique notamment via un groupe privé Facebook

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DU PARTENAIRE

- Promouvoir la destination « Ardèche Grand Air » en valorisant le territoire et orienter les visiteurs vers l'OT
- Créer un lien à partir de son site vers le site Internet de l'OT, suivre et partager les comptes des réseaux sociaux communs avec l'OT
- Intégrer les mots « Ardèche Grand Air / Annonay, Lalouvesc, Peaugres » dans son rédactionnel internet pour le référencement naturel de la destination
- Se positionner sur les propositions d'actions conduites par l'OT
- Répondre aux questionnaires d'information de l'OT (Apidae, Hubo...) et l'informer sur vos changements d'activités, d'ouverture, coordonnées etc...
- Impliquer vos équipes dans l'animation du partenariat avec l'OT

ARTICLE 4 : CONDITIONS TARIFAIRES DE SOUSCRIPTION

Dans le cadre de ses missions de développement et d'accompagnement des projets touristiques, l'EPIC a pour vocation d'animer un réseau de professionnels et propose aux acteurs du territoire une convention de partenariat aux conditions tarifaires suivantes :

Catégorie	TTC
Meublé de tourisme	90 €
Hébergement collectif	110 €
Chambre d'hôtes	90 €
Hôtel	110 €
Hôtel restaurant	150 €
Camping	110 €
Restaurant	60 €
Commerce, producteur, service, asso, artisan d'art	60 €
Activité sportive, culturelle, bien-être	60 €
Site touristique, équipement de loisirs (+ de 100 000 visiteurs), prestataire de montgolfière	90 €
Site touristique, équipement de loisirs (- de 100 000 visiteurs)	60 €
Dès la deuxième structure ou activité	40 €
Adhésion Label Vignobles & Découvertes – Vallée du Rhône Nord	60 €
Encart pub Carte touristique (10.5 cm hauteur x 12cm largeur) Editée à 8000 exemplaires <i>Fichier HD et 300 DPI à fournir par vos soins.</i> <i>6 encarts disponibles</i>	200 €

Vous avez la possibilité de régler par chèque à l'ordre du « Trésor Public » ou par virement (RIB ci-joint).

CONDITIONS OBLIGATOIRES POUR SOUSCRIPTION

Exercer son activité sur le territoire de compétence de l'Office de Tourisme Annonay Rhône Agglo ou du Val d'Ay, ou dans un champ d'activité complémentaire à l'offre touristique « Ardèche Grand Air ».

Renvoyer la convention avant le 31 décembre 2025.

ARTICLE 5 : VALIDITÉ DE LA CONVENTION

Cette convention est valable pour l'année 2025 (1er janvier - 31 décembre). Ses conditions prennent effet dès réception de la convention signée par l'Office de Tourisme Ardèche Grand Air.

ARTICLE 6 : DÉNONCIATION DE LA CONVENTION

Chaque signataire se réserve un droit de dénonciation par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception.

Entre

L'Office de Tourisme intercommunal du bassin d'Annonay Rhône Agglo (Ardèche Grand Air), place des Cordeliers 07100 ANNONAY, représenté par M. Alexandre DIAZ, directeur,
L'office de tourisme du Val d'Ay, 10 ruelle St Régis 07520 LALOUVESC, représenté par Mme Marie VERCASSON, présidente de la communauté de communes du Val d'Ay

Et

Nom/Prénom :
Etablissement :
Montant de la cotisation versée :
Adresse postale :
Téléphone (fixe / portable) :
Mail / Site Internet :

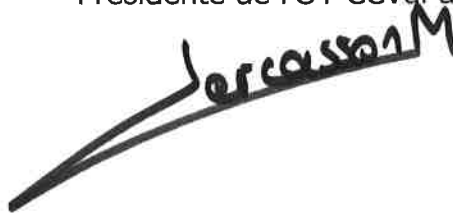
Fait à : le

Mention « lu et approuvé »

Alexandre DIAZ
Directeur de l'Office de Tourisme



Marie VERCASSON
Présidente de l'OT CCVal d'Ay



Partenaire

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements des quittances, etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code banque 10071	Code guichet 07000	N compte 00002000410	Clé 75
----------------------	-----------------------	-------------------------	-----------

Domiciliation
TPPRIVAS

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1007	1070	0000	0020	0041	075
------	------	------	------	------	------	-----

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1

Titulaire du compte
REGIE OFFICE DE TOURISME ANNONAY
RHONE AGGLO
PLACE DES CORDELIERS
07100 ANNONAY - FRANCE

Pour le secteur Annonay Rhône

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation			
10071	07000	00002000575	65	TPPRVAB			
Identifiant international de compte bancaire - IBAN							
IBAN (International Bank Account Number)							
						BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1007	1070	0000	0020	0057	565	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :**REGIE DE RECETTES OFFICE DE TOURISME DU VAL D'AY**